

DE LA COMMUNE DE GERZAT

DU 25 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean ALBISETTI, Maire.

Mr Bernard JARLETON est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.

Après approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 27 Mars 2017, l'ordre du jour est examiné.

Ouverture d'un compte dépôt de fonds au Trésor : afin de permettre la mise en place d'un outil de dématérialisation pour la restauration scolaire et les activités périscolaires, le Conseil Municipal a décidé à l'**unanimité** d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Admission en non valeur et créance éteinte : le Conseil Municipal à l'**unanimité** a décidé les admissions en non valeurs et créances suivantes :

Budget	Type	Montant
Commune	Admission en non-valeur	700.26 €
Assainissement	Admission en non-valeur	1 716.20 €
Commune	Créances éteintes	871.98 €
Assainissement	Créances éteintes	787.19 €

Marché de fourniture de papeterie : afin de permettre de réaliser des économies d'échelle, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer au groupement de commande piloté par Clermont Auvergne Métropole.

Garantie d'emprunt Auvergne Habitat : Dans le cadre du refinancement des prêts concernant l'opération les allées de Rochefort, le Conseil Municipal a accordé de nouveau, à l'**unanimité** sa garantie d'emprunt à Auvergne Habitat pour un montant de 543 607 €.

Fixation des tarifs : le Conseil Municipal, à l'**unanimité** a fixé les tarifs sportifs suivants :

- Séjours sportifs encadrés par les ETAPS : 270 €
- Complexe sportif de la Luminerie et Georges Fustier : gratuite pour les associations gerzatoises et 130 € par jour pour les associations non gerzatoises et comité d'entreprise
- Manifestations culturelles organisées avec les communes de Romagnat, Pont du Château et l'association l'Autre Parleur.

☞ **Pour L'oreille du monde, world music festival organisé du 17 au 21 mai 2017 :**

	Prix du billet
Tarif à la soirée	12€
Tarif réduit	8€ (étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi, groupe de plus de 10 personnes sur réservation, moins de 26 ans)
Tarif Pass Festival	40€ pour l'ensemble des spectacles du festival
Moins de 12 ans	Gratuité
Les recettes de billetterie du Pass Festival seront partagées entre les 4 partenaires	

☞ **Sortie de fin de saison organisée avec Romagnat et Pont du Chateau: Randonnée musicale le dim. 25 juin au Chemin Fais'art**

	Prix du billet
Tarif unique	10€
Moins de 6 ans	Gratuité
Les recettes de billetterie de cette sortie seront partagées entre les 3 partenaires	

Décision modificative n° 1 : afin de procéder à un ajustement budgétaire, le Conseil Municipal a adopté à **l'unanimité** une décision modificative qui n'entraîne que des mouvements de chapitre à l'intérieur de la gestion d'investissement.

Indemnité de fonction des élus : le Conseil Municipal **par 25 voix pour et 8 contre** a décidé de modifier le montant des indemnités des élus, le montant mensuel est porté à 12 095 €. Il est précisé qu'il n'est pas fait utilisation de la majoration de 15 % accordée au chef-lieu de canton.

Avis sur le PLU : le Conseil Municipal, **à l'unanimité** a donné un avis favorable sur le PLU modifié suivant les spécifications de contrôle de légalité.

Mécanisme de la Tour de l'Horloge : le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé de demander au ministère de la culture, le classement au titre des monuments historiques de mécanisme de la tour de l'Horloge.